

ETC



Opération « déstabilisation »

Isabelle Lelarge

Number 28, November 1994, February 1995

Art et vulgarisation 2

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/35678ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lelarge, I. (1994). Opération « déstabilisation ». *ETC*, (28), 5–6.

ÉDITORIAL

OPÉRATION « DÉSTABILISATION »

« ...Car il y a d'autres arts en « rupture », d'autres esthétiques peu familières qui sont plus fréquentées que la musique, et qui convainquent pourtant de moins en moins. Je pratique les milieux d'arts visuels depuis la fin des années soixante. Je vois, je lis, je rencontre. Et la rupture commence à me rompre. Pour un choc qui me parle, je trouve cent froids, des prouesses techniques, de lourds messages, des provocations aussi faciles qu'inoffensives. Je m'ennuie. Je n'exalterai pas l'exposition Barnes pour autant, les crémages de Renoir m'ennuient encore plus. Mais enfin, il doit bien y avoir un problème... »

Lise Bissonnette ¹

Sur le coup, j'ai aussi ressenti un profond ennui à revoir une terminologie et des concepts issus tout droit du 19^e siècle, abreuvés à des effluves des années 1950. Très vite, mon ennui s'est mué en malaise. Je n'avais pas oublié l'amour de Lise Bissonnette pour l'art mais là, dans son éditorial du lundi 3 octobre, sa haine déversée sur des centaines d'artistes pour ne pas dire des milliers, me stupéfiait.²

Le fait que « leur » art la convainque de moins en moins laisse donc présumer que l'ère de l'affection qu'elle vouait aux arts visuels est pratiquement terminée. Du moins sous la forme que nous connaissions, car ce qui pourrait se résoudre en apparence en un constat d'échec (qu'est-ce que le mécénat et combien rapporte-t-il ?) dissimule peut-être une batterie rutilante de stratégies ou, plus sérieusement, une série d'objectifs à atteindre pour effectuer un remaniement structurel des priorités gouvernementales en matière culturelle. Ce qui est justement ce sur quoi se penche actuellement le nouveau Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ).

Les subventions envers l'ensemble des disciplines artistiques diminuent petit à petit, ce qui crée un climat de suspicion sans précédent entre créateur-trice-s. Parce que les media sont réfractaires aux arts visuels ou qu'ils ne savent comment en traiter, notre milieu n'a plus vraiment « la cote » (si je peux me permettre ce jeu de mot) au point que certaines autres sphères artistiques lui ont même retiré leur estime. Ayant été souvent associé à un ferment de discorde, ce milieu vit de nouveau un tumulte tant on le persécute. Tout comme l'éditorial *Ruptures* qui affecte les artistes, l'exemple du cahier du *Devoir* aux propos négatifs sur la Foire d'art contemporain de Montréal (FAC) indique que commandite et bonne promotion ne font plus nécessairement bon ménage. D'une part, ce cahier avait été préparé à l'avance par des journalistes qui n'avaient rien vu de la foire. D'autre part - que la FAC ait été réussie ou non - quand on est commanditaire majeur on a théoriquement la conséquence d'assumer ses choix. Le *Devoir* entre donc dans la danse des media dénigreur de l'art contemporain mais, cette fois, une coalition prochaine du monde des arts visuels naîtra afin de prouver, entre autres sujets, que ce ferment de discorde n'existe pas plus qu'ailleurs et qu'il serait plutôt le fruit d'une invention médiatique digne des meilleures déstabilisations. Car, à diviser, madame Bissonnette, finit-on par régner ?

Dans un examen du rapport du Québec à la culture, Lise Bissonnette déplore que la pratique artistique soit trop ardue et qu'il ne serve peut-être plus à rien d'être un-e artiste puisque il n'y a pas de marché, que les honneurs sont caducs, que la vulgarisation autour de l'art (thème des nos 27 et 28 de ETC MONTRÉAL) implique un renoncement... Elle déplore qu'il n'y ait pas assez de « bonne » culture au Québec et au Canada et s'objecte par conséquent à ce que les meilleurs artistes (« les créateurs de pointe »), par quasi désespoir, doivent modifier leur art (« abaisser le seuil de méfiance devant l'inconnu ») pour le rendre plus accessible. Puis, avec contradiction, elle ajoute que si les créateurs souhaitent une réponse d'un public, il faut d'abord qu'ils admettent que « la barrière est [trop] haute... mais il n'en tient qu'à eux pour que le dialogue s'installe ». Doubter de la pertinence d'un marketing des arts qui ne leur convient pas, plutôt qu'attaquer les œuvres d'art, cela aurait été plus constructif. Non ?



Claude-Philippe Benoit, *GLACIAL*, 1993. Diptyque de *Chapitre Ô-NU*; 138 x 290 cm.

« La question que posent plusieurs chercheurs passionnés n'en est pas une de vulgarisation. Elle tient au sens, au système d'un art qui voudrait tant nous toucher tout en se construisant désormais entièrement, volontairement, hors de nous. Je comprends le drame des créateurs, qui vivent sous les ordres de la « rupture », mais je ne les entends pas répondre. Là est pourtant le début du lien qu'ils cherchent. »

Lise Bissonnette³

Opération « déstabilisation » s'adresse en priorité à madame Marie Malavoy, ministre de la Culture et des Communications du Québec, alors qu'il est urgent pour tout créateur d'accéder impérieusement au respect de la pratique de son art. Madame La Ministre, comment, dans une société que notre gouvernement espère « normale », peut-on en arriver à ce que la direction d'un quotidien définisse et impose ses attentes en matière d'art ? Quel type de sectarisme se prépare-t-il donc envers les arts et vers quel isolement le secteur des arts visuels se dirige-t-il quand une instance du Conseil des Arts et des Lettres se plaint à annoncer publiquement que les subventions aux artistes vont disparaître?⁴ Est-ce que le droit de juger de l'art qui se fait au présent revient à des spécialistes ou si vous préférez ce droit revient-il à l'histoire, aux faits, aux historiens d'art ? Qui peut véritablement déterminer la nature de l'art de son époque, qui peut juger l'art au présent ? Et comment peut-on en arriver à convaincre les artistes qu'ils devront modifier leur art pour une meilleure rentabilité, plus poliment, pour un meilleur dialogue ?

Quand, dans un système quel qu'il soit, on interfère sur la nature même de l'art, quand on veut en changer le cours, ne sommes-nous pas déjà en dictature ?

ISABELLE LELARGE

NOTES

1. Dans un éditorial intitulé « Ruptures » du quotidien *Le Devoir*, daté du lundi 3 octobre 1994.

2. Le ministère de la Culture a recensé, en 1993, 3 000 artistes professionnel·les des arts visuels au Québec.

3. Extrait de « Ruptures ».

4. Godefroy Cardinal, Baie-Saint-Paul, conférence de l'été 1994.